

CHANGEZ D'ÈRE



LISTE
OLLN 2.0 , LA SEULE ALTERNATIVE

1. Garantir des services locaux de qualité

Les autorités

Au fil des ans, les institutions et réglementations locales se sont considérablement complexifiées. Dans ce contexte, la fonction d'élu a considérablement évolué : les compétences requises pour assumer la mission d'élu communal sont de plus en plus nombreuses et variées (marchés publics, aménagement du territoire comptabilité, etc.). Nous proposons de **mettre sur pied des formations spécifiques à destination de nos élus.**

Nous souhaitons une gestion saine, cohérente et efficace de la commune. C'est ainsi que chaque dossier qui sera traité au Collège communal et au Conseil communal devra faire l'objet d'une double analyse préalable :

- Une **analyse de type «Kafka »** qui veillera à mesurer l'impact de la décision en termes de **simplification administrative.**
- Une **analyse « Développement durable »**. Nous pensons que le développement durable ne peut pas faire l'objet d'un point déterminé du programme, parmi d'autres. Le développement durable constitue selon nous l'élément transversal par excellence à tous les dossiers, à toutes les politiques. Chaque politique, chaque projet devrait être évalué positivement en termes de développement durable pour être décidé, arrêté ou poursuivi. Nous proposons que le conseiller en environnement remette un avis sur chaque dossier.

Equipements publics

La Commune est propriétaire de nombreux bâtiments sur son territoire. Nombre d'entre eux sont en mauvais état, faute d'une gestion continue et proactive.

Par ailleurs, des quartiers de notre Commune sont encore privés de certaines facilités publiques.

Nous proposons :

- D'établir un **cadastre de l'ensemble des bâtiments communaux reprenant l'état des lieux et le bilan énergétique.** Cela permettra d'avoir une vision complète des travaux et de mieux les budgéter.
Cet état des lieux devrait également nous permettre de mener une **politique de prévention** en matière de gestion du parc immobilier communal et de budgéter les investissements nécessaires pour économiser l'énergie. Un entretien préventif vaut souvent mieux qu'une réparation curative.

- D'aider à la création de **salles publiques modulables** qui pourraient être louées aux habitants et associations.
- D'installer des **toilettes publiques** dans nos centres urbains, et particulièrement à Louvain-la-Neuve.
- D'intégrer la notion de diminution du risque d'inondations lors des travaux publics.
- **De terminer les travaux d'égouttage** et se mettre ainsi en conformité avec les directives européennes.
- De poursuivre le travail actuel de réfection systématique des voiries.

Services administratifs

Certaines personnes âgées ou à mobilité réduite qui sont isolées, ont des difficultés à se rendre seules à l'Administration communale pour effectuer des opérations administratives. Pour nous, l'Administration doit être au service de tous les citoyens.

Nous proposons :

- **Que l'Administration se déplace chez les personnes en difficulté.** Avec les nouvelles technologies portables, ceci est tout à fait faisable sans engendrer de coûts élevés.
- La création d'un guichet unique, apte à délivrer tous les documents administratifs, à fournir tous les renseignements nécessaires et à enregistrer toutes les réclamations.
- De poursuivre l'amélioration constante des services internes et de la qualité des services offerts aux habitants.
- Organiser une permanence de l'Exécutif communal à Louvain-la-Neuve.
- De poursuivre la simplification administrative par la généralisation de la **mise en ligne des formulaires administratifs et des informations sur la vie locale.**
- De simplifier les démarches à effectuer en cas d'emménagement ou de déménagement intra communal (panneaux de circulation, etc...).

2. Démocratie participative

Nous sommes attachés aux mécanismes de démocratie directe et participative. Nous considérons que **la commune doit être un espace de dialogue, de participation et de citoyenneté**. La démocratie participative, complémentaire de la démocratie représentative, enrichit le fonctionnement communal et aide à la prise de décision publique grâce à l'apport citoyen de chacun à la vie d'Ottignies – Louvain-la-Neuve.

Le citoyen est naturellement proche des problématiques communales qui le touchent au quotidien, qu'il s'agisse de logement, de sécurité, d'environnement, etc. Voter une fois tous les six ans peut paraître insuffisant pour relayer les attentes de la population. Durant toute la législature communale, le citoyen doit pouvoir être informé, consulté et doit pouvoir participer à la vie publique communale. L'information, la consultation et la concertation sont les trois axes autour desquels s'articule la démocratie participative.

La commune est l'autorité publique de proximité par excellence et le premier lieu d'émergence des diverses démarches participatives.

Nous proposons d'accroître la transparence et l'ouverture en introduisant une série de droits nouveaux au bénéfice des citoyens et habitants de la commune, aussi bien en termes d'information, qu'en termes de participation.

Nous proposons :

- **Le droit de consultation des délibérations soumises au Conseil Communal.** La bonne information du citoyen suppose que tout service ou élu soit en situation de produire des documents écrits ou visuels accessibles au plus grand nombre.
- **D'élargir le droit d'interpellation au Conseil communal.** Le R.O.I. du Conseil communal permet un droit d'interpellation pour les habitants de la Commune. Malheureusement celui-ci se limite à l'exposé du problème par l'habitant et à la réponse du Collège. Aucun débat ne peut y être tenu. Nous souhaitons qu'un réel débat portant sur le sujet de l'interpellation puisse avoir lieu à cette occasion.
- D'encourager la **participation des citoyens** à la vie communale en soutenant les comités de quartiers et autre initiatives citoyennes.
- Afin de renforcer le pouvoir de choisir du citoyen, nous proposons que **la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges soit à la manœuvre pour constituer une majorité communale**. Cette réforme garantit la transparence, empêche toute négociation pré ou post-électorale pour dégager une majorité alternative et **garantit donc le respect du vote de l'électeur**.
- De **présenter** de façon pédagogique, lors de réunions publiques, **le budget** ainsi que les comptes, en toute transparence et à tous les citoyens.

3. Garantir la sécurité

La sécurité est la première des libertés !

La sécurité est la garantie du respect de chacun dans ses droits et libertés. Chacun aspire légitimement à ce que son intégrité physique, psychique et morale soit respectée en toute circonstance. Il souhaite vivre dans un quartier calme, tranquille et propre.

Force est de constater que **la sécurité des personnes et des biens** ne s'est pas améliorée. Pas un mois ne passe sans qu'un braquage, des agressions ou des vols ne soient recensés dans les journaux. La plupart du temps, ces faits se passent sur Louvain-la-Neuve et de nuit. Contrairement à la politique de l'autruche menée par la majorité en place, nous prendrons ce problème à bras le corps.

L'ensemble des acteurs de la sécurité en Brabant wallon prône l'installation des caméras de surveillance dans les centres urbains. Leur utilité en terme préventif et d'identification d'auteurs de délits n'est plus à prouver.

Nous proposons :

- De **renforcer les patrouilles de nuit sur l'ensemble de la Commune**. Actuellement, et pour toute période de l'année, seules deux patrouilles de police travaillent la nuit sur notre commune. Cela est nettement insuffisant. Nous ferons l'effort budgétaire nécessaire pour y remédier.
- De renforcer les effectifs de police. L'effectif actuel correspond au cadre de 2002. Il manque de 10 à 15 policiers pour répondre aux besoins réels.
- De renforcer l'information sur le fonctionnement des services de police, particulièrement en ce qui concerne **les agents de quartier**, afin d'accroître leur visibilité par la population.
- De placer des **caméras de surveillance aux centres d'Ottignies et de Louvain-la-Neuve**. Ces caméras auront un double objectif : la prévention (pour dissuader) et l'identification (pour traduire en justice). Pas de contrôle en direct mais bien une aide *a posteriori* pour l'interpellation des auteurs et une dissuasion certaine au fur et à mesure que ces dispositifs seront connus.
- Améliorer l'accueil des habitants et des services de police **en créant enfin un nouveau commissariat de police** dont le lieu d'implantation fera l'objet d'une analyse objective des interventions et de la rapidité de déplacement vers tous les quartiers de la Ville.
- **Des antennes de police** assurant des délais d'intervention courts et efficaces.
- La création d'une brigade de **gardiens de la paix** (à pied et vélo électrique) sous l'autorité des policiers de proximité et présente dans tous les quartiers pour renforcer la prévention et la cohésion sociale.

- De poursuivre le **recrutement régulier de policiers** et mettre tout en œuvre pour **alléger leurs tâches administratives**.
- L'installation d'une **table ronde permanente sur la sécurité**, incluant l'**ensemble des acteurs de la vie communale**.
- De publier chaque année un **rapport statistique sur la sécurité** à Ottignies - Louvain-la-Neuve.
- De mieux faire connaître le Règlement de police sanctionnant les **comportements inciviques** par des amendes administratives. Une synthèse sera distribuée en toutes boîtes. Des citoyens mieux informés seront acteurs de la nécessaire prévention.

Dans les agglomérations, **le bruit reste la première source des nuisances** ressenties par la population. Sur notre Commune, le tapage nocturne est un réel souci dans plusieurs quartiers. Nous voulons devenir une ville-pilote dans la lutte contre le bruit.

Nous proposons :

- La mise sur pied d'une **équipe luttant contre le bruit (gardiens de la paix)** qui patrouille le soir et la nuit dans la ville. Elle sera chargée de maintenir un niveau sonore acceptable dans les différents quartiers et veillera à la cohabitation des professionnels-débits de boisson avec leurs clients, les étudiants et les riverains, en privilégiant le dialogue et l'action préventive. Par son **rôle préventif et dissuasif**, elle permettra aussi de diminuer la criminalité. Nous espérons pouvoir y associer les étudiants et l'UCL.
- La réalisation d'un **cadastre du bruit** la nuit dans les différents quartiers de la Commune les plus concernés par ce problème. Il nous permettra de prendre les mesures appropriées.
- La création d'un **Echevinat aux affaires étudiantes** (Voir « vivre ensemble »)
- La **pose d'un mur antibruit le long de la N238**. Nous démarcherons activement la Région wallonne (propriétaire de la voirie) afin qu'un mur antibruit puisse améliorer la quiétude des habitants.
- De suivre de manière proactive et dans le meilleur intérêt de nos habitants le projet de circuit de moto-cross de la sablière de Mont-Saint-Guibert.

Pour ce qui concerne la **prévention**, plusieurs dispositifs régionaux et fédéraux visent à octroyer des moyens financiers aux communes afin de développer des initiatives sur le terrain. Il s'agit notamment des plans stratégiques de prévention et de sécurité, des plans de prévention de proximité, des plans de cohésion sociale mais également d'initiatives en matière sportive ou culturelle.

Tous ces dispositifs existent à Ottignies – Louvain-la-Neuve mais ils sont sous exploités. Nous veillerons à les dynamiser en les plaçant notamment sous le contrôle des habitants via des comités d'accompagnement élargis.

L'école joue aussi un rôle déterminant en matière de prévention dans la mesure où l'un des objectifs principaux doit être l'égalité des chances pour tous. **La mobilisation des parents, des éducateurs et du monde associatif doit être impulsée par les autorités communales.** C'est en effet au niveau communal qu'il est plus aisé d'identifier précisément les difficultés potentielles ainsi que les solutions pour y répondre.

Au niveau de la **sécurité routière**, notre objectif est d'assurer un meilleur équilibre entre les différentes catégories d'usagers et d'offrir une plus grande sécurité routière aux personnes les plus vulnérables.

Notre long combat pour la **sécurisation de plusieurs carrefours dangereux a partiellement porté ses fruits. Nous le poursuivrons !**

Nous proposons :

- De publier la liste de tous les endroits réputés dangereux sur base des rapports de police.
- De sécuriser ces endroits via un **plan d'investissement sur la législature**, annexé d'office à tous les documents budgétaires.
- Un comportement respectueux sur la route s'apprend dès le plus jeune âge et doit être régulièrement rappelé. Nous lancerons donc une **journée communale de prévention liée à la sécurité routière**. Les écoles de la Commune y seront associées.
- De faciliter et encourager la mise en place des « **anges-gardiens** » **aux abords des écoles**. Ces derniers aident à la sécurité des élèves et parents circulant aux abords des établissements scolaires.
- De faciliter et **sécuriser au maximum la mobilité des « deux roues »** et également lors de travaux d'aménagement ou de réaménagement de voiries (marquages au sol, bornes, rambardes...).

4. Dynamiser durablement l'activité économique

Promouvoir l'activité économique

Une ville doit être multifonctionnelle si elle veut rester durable et il ne peut y avoir de services sans activités économiques.

Elle doit donc créer les conditions favorables à l'activité des PME, au développement des commerces, des services et des professions libérales dans tous ses projets.

Nous proposons :

- L'amélioration de la planification des travaux afin de limiter au maximum les désagréments au niveau du commerce local.
- De revoir globalement le schéma général du centre ville d'Ottignies pour un développement moderne et harmonieux en collaboration avec les commerçants.
- De dynamiser l'échevinat du commerce en menant un dialogue plus important avec les entreprises pour mieux les intégrer à la vie de la commune et les associer aux nouveaux projets.
- D'étudier l'implantation d'une zone d'activités pour PME dans la vallée de la Dyle en collaboration avec Court-Saint-Etienne et le long de la N4 à Louvain-la-Neuve.
- De prévoir aux abords des commerces une zone 15 ou 30 minutes afin de favoriser le stationnement des clients.

Le **centre d'Ottignies** a vu bon nombre de commerces le désertier ces dernières années. Il est donc primordial de le rendre **à nouveau attractif**.

De plus le développement possible des alentours immédiats de la gare d'Ottignies (logements, bureaux, services et commerces) doit nous inciter à une réflexion globale sur la liaison entre le Douaire et la gare.

Nous proposons :

- De lancer une **étude globale qui visera à renforcer la convivialité et l'attractivité du centre d'Ottignies**. Nous souhaitons analyser les grands projets à mettre en œuvre entre la gare et le douaire afin de redéployer ce centre. Ce projet de longue haleine devra se concrétiser sur plusieurs années. La réflexion concernera les parkings, l'augmentation de l'offre commerciale, le logement, le réaménagement des espaces urbains (place du centre, long de la Dyle) ou encore la mobilité

- De créer une nouvelle dynamique commerciale pour le centre d'Ottignies via une **ASBL de gestion du centre ville** permettant une meilleure animation.
- La création, à l'image de Louvain-la-Plage, d'un **jardin urbain temporaire** avec des animations pour enfants (initiation aux sports sur herbe, mur d'escalade, mini ferme,...) mais aussi les vendredis et samedis soirs des concerts et un cinéma en plein air. Projet qui devra être confié à l'asbl de Gestion du Centre-ville qui doit encore être développée à Ottignies.
- La mise en place d'une grande **opération de communication** pour promouvoir le centre d'Ottignies.

Assainir les finances communales

La décision de soustraire des moyens au pouvoir d'achat des ménages ou des entreprises – par le biais de taxes – pour les réaffecter sur base de décisions relevant de la sphère publique ne peut jamais être prise à la légère. Elle doit reposer sur des arguments forts et transparents qui justifient de remplacer un choix individuel par un choix collectif.

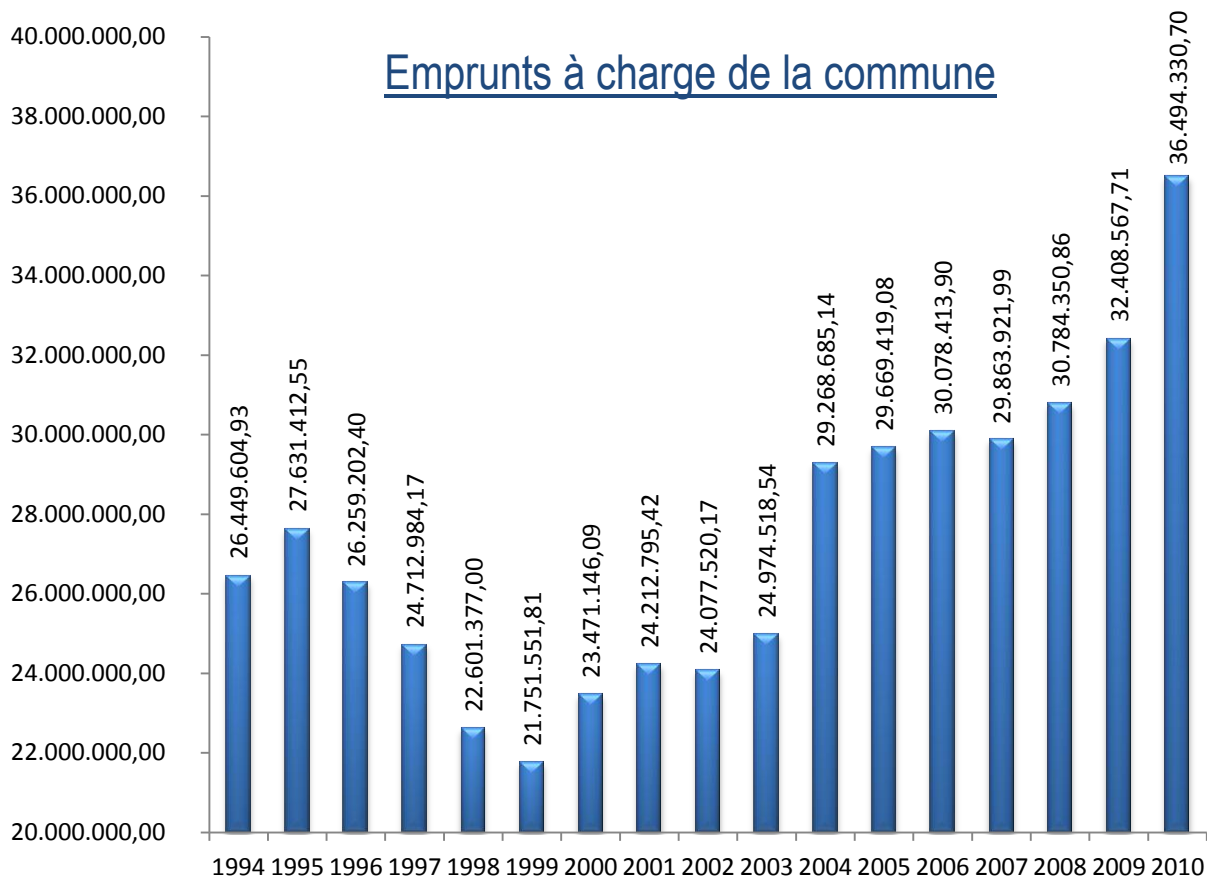
Les deniers publics doivent, comme toutes ressources limitées, être alloués sans gaspillage, ce qui doit contribuer à renforcer la compétitivité de notre économie, en s'assurant d'une administration communale bien gérée, garante d'une redistribution optimale des moyens.

L'enrichissement régulier et progressif de la population a permis d'engranger une augmentation de 30% des recettes de précompte immobilier et d'impôts des personnes physiques ces 6 dernières années. Alors que dans le même temps la population n'augmentait que de 4%.

À fiscalité égale, la Ville a donc soutiré 4,2 millions € de plus aux contribuables ottinto-néo-louvanistes en 6 ans. Et cela sans compter les taxes communales sur les déchets, les étudiants kotteurs et autres redevances.

Malgré ce contexte plus que favorable, tous les derniers budgets présentés ont été présentés en déficit ! Qui dit bonne gouvernance ?

Quant à l'endettement de la Ville, il devient de plus en plus préoccupant avec une augmentation régulière des dépenses extraordinaires culminant à plus 20% en 2012 !



+ voir notes manuscrites

Nous proposons :

- **De réaliser chaque année un budget base zéro.** Il s'agit de reprendre le budget et d'analyser la pertinence de chaque crédit budgétaire. La reconduction d'un budget d'une année sur l'autre est donc exclue par principe. Chaque dépense doit être réfléchie.
- D'instaurer une « **chasse aux gaspillages** ». Elle concernera la Ville, le CPAS, la zone de police et les nombreuses ASBL dont les budgets dépendent intégralement ou partiellement de financements communaux.
- **De présenter chaque année un budget ordinaire à l'équilibre et des niveaux d'endettement raisonnables pour le budget extraordinaire.**

5. La Commune au cœur du développement durable

Le développement durable constitue incontestablement l'enjeu majeur de la société en ce XXI^e siècle. Si l'expression est fréquemment utilisée, qu'entend-on exactement par "développement durable". La Commission mondiale sur l'Environnement et le Développement en donne en 1987 la définition suivante, devenue la définition de référence : c'est "**le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins**". Concrètement, la finalité du développement durable est de trouver un équilibre cohérent et viable à long terme entre les aspects économique, social et écologique, ces trois aspects étant communément appelés les trois piliers du développement durable. Ce qui montre que le Développement durable est l'affaire de tous.

Pour nous, **le développement durable est la ligne de conduite à respecter dans tous les domaines**. Et pour que ceci ne reste pas qu'un slogan électoral, notre démarche s'accompagne du renforcement et de la concrétisation de **l'Echevinat du Développement durable**. Cette compétence doit être transversale car elle touche à tous les aspects de notre vie. Cet échevinat devra donc être central dans l'organisation de l'Exécutif communal. Son rôle consistera à garantir que chaque décision respecte le principe de développement durable. Ce but ne pourra pas être atteint sans une collaboration suivie tant avec les divers échevins qu'avec l'Administration.

Comment concrétiser et dynamiser cet Echevinat du Développement durable ? Nous proposons la **création d'un Comité du Développement durable** qui sera composé d'un représentant de chaque service communal. Ce Comité devra se réunir 1 fois par mois en présence de l'Echevin en charge et impliquera réellement le personnel communal dans la démarche pour répondre au mieux aux principes du Développement durable.

D'autre part, un partenariat entre la ville et l'UCL a permis l'ouverture d'une Maison du Développement durable. Celle-ci ne doit pas être qu'une simple vitrine, nous souhaitons donc **étendre les fonctions de la Maison du Développement durable et la faire sortir davantage de ses quatre murs**.

Nous souhaitons également **créer un outil pour évaluer** l'adéquation de **chaque projet** avec le principe de développement durable. Cela permettra de donner une « cote » à chaque projet. Ainsi tout projet qui aura une note inférieure à un certain seuil sera tout simplement rejeté. Le niveau du seuil sera régulièrement réévalué et sera éventuellement modifié pour améliorer encore notre efficacité.

Enfin, nous voulons inscrire la commune dans une démarche "qualité". En effet, les temps sont difficiles pour les contribuables et il est donc justifié et nécessaire que les pouvoirs publics, dont les communes, apprennent à faire mieux avec moins. **Nous souhaitons qu'Ottignies-Louvain-la-Neuve soit certifiée ISO** (norme qualité), l'objectif étant

d'augmenter la satisfaction des citoyens par rapport aux services rendus par l'Administration tout en améliorant les conditions de travail du personnel communal.

Cette liste de projets relatifs au Développement durable n'est pas limitative puisque les principes du Développement durable constituent le fil rouge de toutes nos actions explicitées dans d'autres volets de notre programme.

La commune, un environnement

Notre première priorité est d'améliorer les conditions de vie des habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et la qualité de leur cadre de vie.

Pour ce faire, il est essentiel de diminuer notre impact environnemental non seulement en **diminuant les émissions de gaz à effet de serre** mais aussi en améliorant encore le **recyclage et la réutilisation**, en préservant **la biodiversité**, en rendant les espaces communs **plus conviviaux**...

Comment comptons-nous agir au niveau de la commune ?

Nous proposons :

- **L'évaluation des impacts environnementaux** des services et activités de la commune pour dégager des priorités permettant de réduire efficacement ces impacts.
- **La réalisation d'un bilan carbone** très complet au niveau de la commune comme base d'une stratégie communale ambitieuse de **réduction des émissions de gaz à effet de serre**. On identifiera au sein de la commune les investissements nécessaires en matière de performance énergétique des bâtiments pour réaliser des économies d'énergie substantielles et ainsi réduire les charges communales. Les potentialités en termes de développement de réseaux de chaleur et d'installation d'équipements de valorisation des énergies renouvelables au sein de la commune seront tout particulièrement étudiées.
- **L'intégration de la priorité environnementale** dans les différentes politiques et stratégies communales au travers des différents outils que sont le Plan communal de Développement durable, le schéma de structure communal, les règlements communaux d'urbanisme et les permis.
- **La promotion des alternatives à la voiture**, notamment en améliorant le partage des voiries communales entre les différents usagers, en **développant un réseau communal de voies lentes** permettant de relier les différents quartiers, centres, gares, en **sécurisant** davantage ces voies lentes et en créant une **navette interquartiers**.

- Au niveau agricole, **l'intégration accrue de la protection de la nature** via un **programme communal de soutien aux agriculteurs** et le développement des énergies renouvelables dans ce secteur.
- **De soutenir les investissements des particuliers** en faveur de l'environnement :

Ce soutien se concrétisera par l'intervention d'agents communaux qui accompagneront les habitants dans le montage des dossiers de demande de primes et dans leur installation.

- a. dans l'utilisation rationnelle de **l'énergie et de l'énergie renouvelable**, notamment dans le domaine de l'isolation, de la co-génération, du placement de chaudières plus performantes, de pompes à chaleur et de panneaux photovoltaïques,
- b. dans l'installation d'un système de récupération de l'eau de pluie ou à la réhabilitation d'une ancienne citerne d'eau,
- c. dans l'installation de capteurs solaires destinés à la production d'eau chaude sanitaire.
- d. dans l'amélioration de la biodiversité dans leur jardin.

La propreté

Nous souhaitons mettre en place **une politique globale de propreté et de gestion des déchets**.

Louvain-la-Neuve a une réputation extérieure de « ville sale » qui lui colle à la peau. Si une amélioration a pu être constatée, la propreté de la dalle est toujours insuffisante. De même, nous souhaitons améliorer la propreté de nombreux quartiers.

Les **poubelles publiques** manquent dans notre Commune. Depuis 12 ans, la majorité *Olivier* refuse quasi systématiquement l'implantation de nouvelles poubelles publiques, arguant du coût et de la fréquence élevée des tournées de ramassage. Nous souhaitons une ville propre et que les citoyens habitant à proximité d'arrêt de transport en commun ou de lieux de passage ne voient pas les alentours de leur habitation souillés par des déchets.

Nous proposons :

- De mettre en place au sein du service travaux des **brigadiers de quartier**. Chacun d'entre eux sera **responsable de la propreté et du bon entretien des infrastructures et mobilier publics de son quartier**.
- **De renforcer le nettoyage de la dalle**, notamment après les marchés.
- De créer des **toilettes publiques dans le centre** de Louvain-la-Neuve.
- D'installer de **nouvelles poubelles publiques** (en privilégiant les poubelles de tri), aux endroits stratégiques (arrêts de bus, sorties d'écoles, rues commerçantes, etc...)

et **les vider régulièrement**. Afin de réduire leur cout, nous favoriserons **le placement de poubelles solaires**. Ces dernières compactent les déchets pour leur donner un volume quatre ou cinq fois inférieur à ceux récoltés dans les poubelles traditionnelles. Elles doivent donc être vidées beaucoup moins souvent.

- **D'enterrer les bulles à verre** (en partenariat avec l'IBW et Fost Plus). Cela améliore l'esthétique, libère l'espace commun et décourage les dépôts sauvages près des bulles.
- D'encourager le tri des déchets de papier et des PMC dans les bâtiments communaux.
- De développer l'utilisation de la « ressourcerie » pour certains "déchets" et encombrants, en prévoyant des lieux de récupération, de réparation, de revalorisation des objets pouvant connaître une seconde vie.
- De mener une politique de prévention en créant une « **Semaine de la propreté et de la réduction des déchets** » : campagne de propreté par quartier, opération « nettoyage de printemps » des encombrants, sensibilisation à la réduction des déchets, au respect de l'environnement, campagnes d'information dans les écoles ,etc...
- De développer un service de récolte des déchets adapté aux personnes à mobilité réduite.
- De prévoir tous les 15 jours de mai à septembre, dans les quartiers éloignés de la déchetterie, la présence, pendant une demi-journée, d'un véhicule communal pour le ramassage des déchets verts.
- De poursuivre et améliorer les discussions avec les étudiants pour obtenir une plus grande propreté à Louvain-la-Neuve.
- D'appliquer la **tolérance zéro pour les incivilités** et les sanctions administratives prévues dans le Règlement communal de police pour les dépôts clandestins, les déchets sauvages le long des routes, les déjections canines sur la voie publique, les actes de vandalisme ou autres dégradations de l'espace public, les tags et graffitis. Les autorités publiques doivent, après une période de sensibilisation, réprimer sévèrement tous les actes d'incivilités.
- La mise en place d'une **application « Propreté » pour smartphones**, permettant par une simple prise de photo de signaler aux services communaux l'existence d'un dépôt sauvage, déchet, tags, etc...
- D'étendre les distributeurs de sachets pour le ramassage des déjections canines et les poubelles placées sur les chemins de promenade régulièrement fréquentés.

6. Améliorer notre cadre de vie

Aménagement du territoire - Urbanisme

Le Collège communal a décidé, en fin de mandature et sans aucune réflexion globale, de lancer la révision du schéma de structure de l'aménagement du territoire communal (SSC) adopté en 1993, revu en 1997, ainsi que du règlement communal d'urbanisme (RCU). Le but, non avoué, de ces modifications est d'augmenter les densités autour des gares sous prétexte d'arrivée du RER et d'un afflux concomitant de nouveaux habitants.

Nous ne partageons pas cette conception et souhaitons, au contraire, protéger nos quartiers de la pression des promoteurs qui, forts des orientations avouées des 3 partis actuellement au pouvoir, cherchent à agrandir leurs projets en proposant des densités de plus en plus élevées (voir Piroy, Boissette, château Balzat...)

Nous souhaitons privilégier les objectifs suivants :

1. Poursuivre le développement de **Louvain-la-Neuve** dans les limites du raisonnable et du plan directeur original dont le souci était de permettre un développement urbain à taille humaine. Les habitants de **Louvain-la-Neuve** doivent pouvoir continuer à accéder à pied ou en vélo aux divers commerces et services communautaires.

Nous souhaitons le maintien des terrains situés entre la N4 et la E411 dans des affectations permettant l'implantation de PME et/ou de services communautaires (crèches, écoles, maisons de repos, soins hospitaliers, lieux culturels ou de loisirs, ...).

2. Maintenir sur les **hauteurs d'Ottignies** (Céroux, Petit Ry, Profondsart, Limelette), le caractère semi rural et l'environnement vert et aéré de ces quartiers. La densité de ceux-ci ne doit pas être augmentée et ce, tant pour des questions de respect de ces quartiers que pour des motifs de mobilité. L'augmentation trop sensible du nombre d'habitants dans ces quartiers engendrerait une augmentation proportionnelle des flux automobiles et risquerait, à terme, de paralyser totalement la circulation dans certaines parties de notre commune. De plus, la préservation de certaines zones non construites permettra, naturellement, des retenues d'eau et donc d'écarter le danger de débordements de la Dyle (Ottignies, CSE, Wavre).

3. Nous nous engageons à agir pour tous les quartiers de la commune en respectant les particularités de ceux-ci, et en tenant compte des souhaits exprimés par les habitants qui ont déjà choisi notre commune pour y vivre et doivent être consultés pour tous nouveaux projets.

Ottignies-Louvain-la-Neuve est une ville à la campagne et doit le rester !

Louvain-la-Neuve doit rester ce laboratoire urbain qu'il faut bien sûr continuer à développer. Ottignies, Limelette et Céroux-Mousty doivent par contre conserver leur caractère semi-rural et leur environnement vert, aéré et convivial.

Nous proposons :

- De mettre en place endéans les 6 mois de la nouvelle mandature, et avec une participation citoyenne, une **réflexion globale pour l'aménagement du centre d'Ottignies** (autour du Douaire et de la gare de Mousty) et des **abords de la gare d'Ottignies**.
- De mener une **réflexion** sur l'**augmentation de l'attractivité commerciale du centre d'Ottignies**. Une attention toute particulière devra être donnée aux commerces et à la diversité de ceux-ci en octroyant des aides éventuelles si nécessaire.
- De lancer une réflexion sur l'**amélioration de l'architecture et des espaces publics**. Notre centre ville historique doit être modernisé et trouver une nouvelle attractivité et convivialité.

Ces 3 éléments feront l'objet d'une réflexion au niveau du SSC et du RCU. Pour nous, ces 3 dossiers doivent être mis en chantier immédiatement la mise en route de ces nouveaux aménagements devra être lancée immédiatement.

Les schémas, règlements ou plans éventuels devraient être adoptés dans la première moitié de la législature communale.

- Un **développement réfléchi et harmonieux** pour l'ensemble de la commune en acceptant une **diversité de logements** (villas, appartements, maisons mitoyennes, habitat groupé, logement social) et en acceptant, dans la mesure du possible et du respect des normes d'habitabilité, la subdivision des biens pour économiser le terrain.
- De **maintenir les densités prévues par le schéma de structure actuel**. A ce jour, les possibilités offertes par ce dernier n'ont toujours pas été épuisées. A ce propos, le nombre d'habitants maximum prévu, et toujours en vigueur, est de 35.000 habitants et nous sommes aujourd'hui 31.200 habitants. Quand on regarde les autres villes du Brabant Wallon, nous pouvons remarquer que nous ne sommes pas à la traîne... Pourquoi vouloir sans cesse construire de nouveaux logements au détriment des services de proximité et donc de la qualité de vie de tous nos citoyens ?
- D'encourager -non pas des projets gigantesques tel que celui du Château BALZAT- mais bien des **projets intégrés dans leur cadre urbain** (comme, par exemple, une résidence-services pour personnes âgées, une école, etc.), dans des endroits adéquats et dans le respect du voisinage, de l'environnement et en veillant à ce qu'ils soient bien desservis par les transports en commun... Nous voulons préserver notre ville à la campagne...

- De **ne pas lancer des travaux inutiles** (avec des études préalables onéreuses) et non souhaités par la population dans les derniers endroits aérés du centre d'Ottignies ; comme par exemple la **prairie Urban**. Il faut préserver les espaces verts et la qualité de l'habitat...
- D'imposer lors de tout nouveau projet de construction comportant un certain nombre de logements, en tenant compte de la situation géographique, l'obligation de construire **1 ou 2 commerces de proximité ou de services à la population** (crèches, etc.).....
- De faire preuve de **proactivité** concernant le **respect du caractère unifamilial** de nombreux biens de notre Commune, et particulièrement à Louvain-la-Neuve. Les nombreuses colocations dans des quartiers résidentiels génèrent en effet nombre de nuisances et sont inadaptées à la destination des biens en question.

Amélioration du cadre de vie – Rénovation urbaine

Certains quartiers de notre Commune ont besoin d'un « coup de jeune ». Cela passe par un embellissement, une rénovation des biens publics et privés.

Nous voulons donc mener une **politique de revitalisation urbaine** en développant des actions en faveur de la réhabilitation des quartiers, d'un meilleur aménagement des voiries et espaces publics, de la création d'espaces verts, ... pour renforcer le cadre de vie urbain.

Nous proposons :

- De **cibler quelques quartiers à « rénover » sur l'ensemble de la législature**. La Commune y rénovera les équipements publics et accompagnera les propriétaires privés dans les démarches nécessaires aux travaux de rénovation et d'isolation des bâtiments.
- Dans tous les quartiers, la présence proactive et permanente d'équipes de quartiers responsables du bon entretien des infrastructures et espaces publics, des sentiers et espaces verts,
- De protéger et promouvoir la biodiversité en menant une politique active de **préservation des paysages**, en appliquant un plan communal dynamique de développement de la nature (replantation de haies, alignements d'arbres et bosquets ou arbres isolés, etc.) en concertation avec les habitants et le monde agricole, ainsi qu'en gérant et nettoyant les cours d'eau (stabilisation des berges, etc.)

Espaces verts

Malgré une majorité « verte » au pouvoir, la disparation d'**espaces verts** n'a jamais été aussi marquée. Nous souhaitons inverser la tendance.

Malgré de belles annonces électorales, la « **Coulée verte** » promise par Ecolo, le CDH et le PS n'a pas vu le jour. **Nous la réaliserons !**

Nous proposons :

- De créer en réflexion avec les habitants et les commerçants de nouveaux petits espaces verts dans les quartiers.
- D'intégrer dans tous les nouveaux projets des lieux de convivialité verdurisés.

Mobilité

L'importance des modes de déplacements doux n'est plus à démontrer. Mais le transport individuel reste pour bon nombre de citoyens le seul moyen de déplacement efficace et fiable. Il est donc important que la Ville se dote d'un plan de mobilité intercommunal en concertation avec ses voisins. Ce plan doit être cohérent et intégré, prévoir notamment la sécurisation des artères communales, établir une politique concertée de stationnement, en conciliant les intérêts des riverains et des commerçants, **et permettre, tout simplement, à chacun de se déplacer en toute liberté.**

La Ville doit être l'interlocuteur privilégié des différents acteurs de la mobilité comme notamment les sociétés de transports en commun, les diverses associations (cyclistes, navetteurs, ...), la Région, etc.

Pour nous, il est important de poursuivre **l'intégration systématique de la particularité des deux roues** dans les projets d'aménagement ou rénovation des voiries. **Nous souhaitons aussi favoriser toutes les alternatives aux moyens de déplacement polluants ou individuels mais en laissant à chacun la liberté du moyen utilisé.**

Nous proposons :

- La création d'une **navette inter-quartiers** gratuite « à la demande » qui permettra de se déplacer entre les différents quartiers de la commune et vers les différents services, commerces et lieux de loisirs durant une plage horaire la plus large possible.
- La création d'une **navette TEC de rabattage** vers la gare d'Ottignies.
- Le soutien à l'achat d'un vélo électrique ou pliable via un **système de prime.**

- De développer une signalétique bien visible et propre aux cyclistes et piétons (flèches avec temps de parcours et kilométrage) ;
- L'aménagement d'une liaison piétonne et cycliste entre Wavre et Court-Saint-Etienne le long de la vallée de la Dyle ;
- De poursuivre le recensement et l'amélioration des **voies lentes**.
- **D'améliorer les sentiers** et revoir leur système d'entretien afin qu'ils soient tous utilisables, propres et sécurisés toute l'année.
- De formuler des recommandations auprès des TEC afin d'améliorer la pertinence des circuits et des **arrêts à des endroits ne gênant pas le trafic**.
- De renforcer le dialogue de la ville avec les sociétés de Taxi et revoir le mode de calcul de la taxe.

La densité du trafic est importante sur le territoire de notre commune et l'offre en stationnement ne rencontre pas toujours la demande. Nous pensons qu'il est important de **repenser la circulation dans un souci de fluidité et de sécurité mais qu'il faut aussi pouvoir apporter une offre de stationnement adéquate**.

Nous proposons :

- de revoir les flux de circulation entre la vallée de la Dyle et l'arrière de la gare d'Ottignies (Buston, Clinique, Petit-Ry) en poussant la SNCB à trouver une alternative à la situation actuelle (élargissement du pont de l'Europe à Limelette et rond-point de Limelette) ;
- de sécuriser tous les endroits fréquentés par les usagers dit « faibles » (trottoirs, pistes cyclables) ;
- de renforcer l'éclairage ou d'apporter les aménagements nécessaires dans les zones où les accidents sont fréquents ;
- de prévoir aux abords des commerces une zones « 15 ou 30 min. » afin de favoriser le stationnement des clients ;
- d'améliorer l'offre de parking ;
- de mettre en place une **planification efficace des travaux** afin d'éviter l'asphyxie du trafic routier et les désagréments au niveau du commerce local ;

- de poursuivre la promotion du système de voitures partagées.

Notre gare d'Ottignies est la plus importante de Wallonie en nombre de navetteurs et l'arrivée du RER va encore renforcer son importance. Elle est cependant dans un état déplorable. Les quais et ses accès sont totalement inadaptés, particulièrement pour les familles, les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite. Nous souhaitons qu'elle soit adaptée au flux énorme de navetteurs qui la fréquentent tous les jours.

Lors de l'octroi des permis du RER, **la majorité Olivier a manqué une occasion historique de négocier avec la SNCB** un réaménagement total de la gare et de ses alentours. Les projets pharaoniques dans des gares de moindre importance (Liège, Mons) ne peuvent que souligner cette passivité de notre Collège communal.

Nous proposons :

- D'interpeller par tous nos relais et sans relâche la SNCB afin **de hâter et d'amplifier les travaux de réaménagement de la gare d'Ottignies**. Il faudra, au minimum, réaménager les quais, les rendre plus accessibles, prévoir des aménagements spécifiques pour les familles, les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite, réaménager la galerie souterraine et réaménager la gare.
- D'augmenter et de revoir au plus vite **l'offre de parking** près de la gare d'Ottignies sans induire un trafic qui saturerait les voies d'accès pour les transports publics ;
- De repenser les alentours de la gare et **améliorer la zone « Kiss & Ride »** (endroits où débarquer/embarquer des passagers dans sa voiture) qui actuellement pose des embarras de circulation aux heures de pointes ;
- D'encourager dans les 2 gares principales de notre Commune ou à proximité directe une **offre de services comme une crèche et une supérette** afin de limiter le nombre de trajets supplémentaires entre la gare et le domicile.

7. Renforcer la cohésion sociale

Sport

L'activité physique et le sport en général sont vecteurs de santé. Nous voulons lutter contre la sédentarisation actuelle en promouvant la pratique régulière d'un sport.

Le sport est aussi un vecteur d'éducation, de valeurs et d'échange multiculturel. Il joue un rôle sociétal important comme vecteur d'intégration, de participation et d'appartenance.

Le sport implique la solidarité mais aussi et surtout le respect de l'autre et des règles, le fair-play, le goût de l'effort, le mérite, le dépassement de soi, autant de notions fondamentales à acquérir dès le plus jeune âge. A nos yeux, il doit donc être une priorité de la Ville car il permet de prévenir la délinquance et constitue un levier de protection et d'émancipation de la jeunesse.

Notre commune dispose déjà d'un certain nombre d'infrastructures sportives. Il faut les valoriser de manière optimale et les compléter pour toutes les disciplines pour lesquelles cela est nécessaire.

Notre ambition est d'augmenter et de faciliter l'accès au sport pour tous.

Nous proposons :

- La création d'une **asbl de gestion et de coordination sportive** pour apporter une aide professionnelle aux gestionnaires d'infrastructures et de clubs. Elle rendra également accessible toute l'information concernant le sport et les clubs dans la commune.
- **Des chèques sport** pour tous les jeunes d'Ottignies-LLN âgés de 6 à 18 ans.
- De favoriser des partenariats publics/privés permettant l'organisation de manifestations sportives majeures.
- L'extension de la plaine sportive des Coquerées.
- La concrétisation du projet de nouvelle plaine sportive pour le rugby, la pétanque et le base-ball avenue Baudouin à Louvain-la-Neuve.
- D'augmenter le soutien logistique et organisationnel des événements initiés par les clubs ;
- Un accompagnement par des éducateurs permanents sur des terrains multisports de quartiers.

L'école étant un des premiers lieux de rencontre des jeunes avec le sport, la pratique doit y faire l'objet d'une attention particulière dès le plus jeune âge. Le sport à l'école, ou plutôt l'éducation physique, est trop souvent le parent pauvre de l'enseignement. La commune doit oser lancer le débat au sein de l'enseignement communal avec les différents acteurs de l'éducation physique concernant la pratique du sport à l'école.

Nous proposons :

- De poursuivre l'action sport à l'école en association avec les clubs sportifs ;
- De susciter l'organisation d'une compétition multisports interscolaire ou parascolaire en collaboration avec les écoles de la commune, l'Adeps et éventuellement en partenariat avec d'autres communes ;
- Que l'Echevin des Sports joue un rôle essentiel dans le dialogue avec les professeurs de gymnastique et les écoles afin de donner plus d'importance aux activités physiques et de détecter les talents sportifs à haut potentiel.

Culture

La culture est un facteur essentiel d'épanouissement et de socialisation. Elle renforce la participation des citoyens à la société. Elle joue également un rôle préventif des problèmes sociaux et de l'exclusion.

Culture, démocratie et liberté sont intimement liées. La culture revêt bien entendu un aspect de divertissement, de plaisir, d'épanouissement personnel mais elle est aussi un facteur de citoyenneté. Il faut dès lors tout mettre en œuvre pour garantir un véritable accès du plus grand nombre à la culture.

En tant que Pôle culturel du Brabant wallon, notre commune doit être instigatrice d'innovation.

L'investissement d'aujourd'hui dans l'éveil culturel des enfants est l'essor de la culture de demain. Nous souhaitons réaffirmer le lien entre l'éducation et la culture par l'intermédiaire de l'école. Nous considérons l'accès des enfants à la culture comme prioritaire.

Nous proposons :

- De réintroduire, dans le contexte scolaire, des activités consacrées à la pratique culturelle et artistique.
- D'apporter un support aux écoles afin qu'elles amènent les élèves à s'ouvrir aux différentes formes de cultures et à assister à des spectacles, des événements, des expositions, etc. Il faut motiver les élèves, encourager les enseignants et convaincre les parents.

- D'organiser une fois par an un événement culturel réunissant les écoles de la commune comme p.ex. une pièce de théâtre ou un spectacle musical ;
- De faciliter la collaboration entre les écoles et les académies.

Nous pensons que la culture ne doit en aucun cas dépendre de facteurs pécuniaires ou sociaux. **Elle doit dès lors être accessible à tous.** En tant que second niveau de pouvoir qui finance la culture, la commune joue dès lors un rôle important dans la vie culturelle via les subsides qu'elle accorde aux différentes associations culturelles ou événements culturels.

Nous proposons :

- D'instaurer un **système de chèque-culture** à destination des jeunes d'Ottignies-LLN âgés de 6 à 25 ans.
- De renforcer le mécanisme « article 27 » donnant accès aux lieux et spectacles culturels à des prix planchers pour les personnes précarisées (et uniquement à celles-ci).
- D'accentuer l'aide apportée aux comités des fêtes.
- De favoriser les partenariats publics/privés lors de certaines organisations.
- De soutenir le travail réalisé par nos bibliothèques.
- De favoriser l'interculturalité par l'organisation d'événements où les communautés actives dans notre commune ont la possibilité, ensemble, de présenter leurs coutumes, traditions, folklores, gastronomies, etc..

Il est essentiel de favoriser la présence de la culture dans cette sphère de vie qu'est la commune. Il faut donc veiller à ce que les « lieux de culture » soient/restent accessibles, conviviaux, agréables mais aussi fonctionnels et suscitent l'expression artistique.

Nous proposons :

- De poursuivre la rénovation du centre culturel d'Ottignies en rendant possible la rentabilisation maximale de l'outil en revoyant les accès et espaces permettant plusieurs activités au même moment.
- De favoriser l'installation d'oeuvres d'art dans les lieux publics sous forme d'expositions temporaires ou d'implantations définitives.
- De continuer à développer nos lieux de création artistique comme le centre culturel, le théâtre Jean Vilar ou la ferme du Biéreau.

- De mettre en avant des artistes locaux par la réalisation ou le soutien à des réalisations tels que les parcours d'artistes.
- De soutenir les activités du théâtre Jean Vilar à Louvain-la-Neuve.
- De permettre aux artistes et artisans locaux d'exposer et d'expliquer leurs travaux ou œuvres lors d'une fête des artisans et artistes.

Festivités

Le Carnaval est l'expression même de la joie populaire qui annonce la fin de l'hiver. Louvain-la-Neuve dispose déjà de 2 cortèges de carnaval (qui doivent bien entendu persister) : celui des étudiants et celui du Blan T'Chfau. Mais nous regrettons qu'Ottignies-Louvain-la-Neuve n'ai pas de grand Carnaval réunissant les habitants de toute la commune.

Aussi, nous avons la volonté de réunir les différents comités des fêtes et groupes folkloriques existants dans la commune ainsi que les comités de géants et tous les habitants intéressés afin d'organiser des réjouissances populaires et un cortège carnavalesque les réunissant. Les écoles de la commune seraient aussi invitées à participer au cortège des écoles ainsi qu'à un bal costumé.

Nous continuerons à soutenir activement les divers comités des fêtes.

Enseignement communal

PISA, les indicateurs de l'enseignement, les rapports de l'inspection et les évaluations externes : toutes ces mesures confirment le niveau très moyen des élèves en Fédération Wallonie-Bruxelles. Sous cette « moyenne » se cachent de grands écarts entre élèves très performants et élèves très faibles dont le nombre augmente. En témoigne également le taux de redoublement qui a été multiplié par trois en dix ans.

La raison principale de cette tendance est l'absence de maîtrise des fondamentaux par de plus en plus d'élèves : lire, écrire, compter. Or, ce sont ces bases qui conditionnent toute la suite du parcours du jeune : cursus scolaire, d'abord, et vie professionnelle et sociale ensuite.

C'est donc sur ces fondamentaux que doivent porter tous les efforts.

Nous proposons :

- D'user de l'autorité de la Ville pour imposer à la Fédération Wallonie-Bruxelles (ex Communauté française) d'assumer enfin ses responsabilités dans la mise à disposition de **nouveaux locaux adaptés pour l'Athénée de Lauzelle**. Ce dossier est ouvert depuis 15 ans. Cela suffit !
- De finaliser la construction de l'École communale de Lauzelle ;
- De sécuriser les abords des écoles, et offrir des bâtiments scolaires sûrs, entretenus, et accueillants ;
- De mettre l'accent sur la maîtrise des fondamentaux dans l'enseignement communal afin:
 - a. d'apprendre à tous les élèves à lire, à écrire et à compter ;
 - b. d'apprendre aux élèves à apprendre en français ;
 - c. de détecter les difficultés d'apprentissage et y remédier à l'école, sans obliger les parents à recourir à des cours particuliers ;
 - d. de détecter les élèves présentant certains troubles de l'apprentissage (dyslexie, dyscalculie...) ou certaines caractéristiques (haut potentiel) et les prendre en charge à l'école, au besoin avec un soutien extérieur complémentaire ;
 - e. d'intégrer et d'utiliser les nouvelles technologies en classe et en complément du travail fait en classe.
- De développer l'accueil extrascolaire, notamment par la mise en place de collaborations fortes entre l'école et un ensemble d'acteurs qui contribuent au développement du jeune avant et/ou après l'école : bibliothèques, musées et les académies de musique, clubs sportifs, tissu économique local (PME, industries,...), écoles de devoirs, secteur associatif.
- De promouvoir une **alimentation variée et de qualité** dans les écoles communales.
- De **développer l'apprentissage des langues** dès la 3ème maternelle, notamment par la pédagogie immersive et, le cas échéant, en utilisant sa proximité géographique ou les contacts nés de jumelages avec des communes de langue étrangère ;
- D'étudier la possibilité de prévoir des échanges linguistiques avec des écoles communales de Leuven.
- De réduire les frais scolaires des élèves plus défavorisés;

- De poursuivre l'aide aux associations actives dans le domaine de l'éducation à la circulation en rue. (Débrouillards, Provélo, ...).
- De continuer à prendre en compte les remarques émises au conseil communal des enfants.
- **De soutenir l'action des écoles de devoirs dans la ville.**

8. Une ville humaine et solidaire

La solidarité

Nous souhaitons permettre aux personnes les plus fragilisées de se réinsérer dans la société tant socialement qu'économiquement.

Les CPAS (Centres Publics d'Action Sociale) occupent une place centrale dans la vie des communes, car leur vocation première est avant tout de garantir le lien social entre les citoyens.

Avec un budget annuel de 11,6 millions € dont 3,8 millions € à charge de la Ville, 762 dossiers d'aides dont 438 Revenus d'Intégration Sociale ouverts, les interventions sociales de la Ville d'Ottignies – Louvain-la-Neuve sont exceptionnellement élevées en comparaison avec les autres communes du Brabant wallon de plus de 20.000 habitants tels que Wavre, Waterloo, Braine l'Alleud, Nivelles.

Il faut analyser les causes de cette situation et agir en amont de la demande via **la prévention des risques de dépendance sociale**.

Nous proposons :

- D'agir sur l'offre de logements. Il nous faut plus de logement familial et moins de petits logements individuels souvent à la limite de la salubrité.
- De collaborer activement avec tous les acteurs de terrain pour anticiper les éventuels problèmes d'ordre social. Mieux vaut prévenir que guérir ! (voir les sociétés de logements sociaux, les services de police de proximité, les services sociaux des mutuelles, les coordinations de soins, les enseignants, etc...).
- Une réappropriation du terrain par les services sociaux du CPAS via une assistance coordonnée au domicile.
- La mise en place d'un guichet unique d'informations sociales.

Personnes âgées

Depuis l'ouverture de la résidence pour **personnes âgées** à Ottignies, à La Limerie, en 1992, il n'y a plus eu aucune initiative publique dans ce secteur pourtant en grande demande. **Il y a 20 ans à rattraper.**

Nous proposons :

- La **création d'une maison de repos et de soins publique dans le centre d'Ottignies**, en liaison avec l'actuelle résidence (voir les 24 millions € investis par la Ville de Wavre dans sa nouvelle Maison de Repos).
- La création de résidences-services à l'initiative de la Ville dans les centres.
- La labellisation des services et soutiens au maintien à domicile via des gardes malades résidents.

Petite enfance

Places d'accueil de la petite enfance gérées par le CPAS :

224 places en 1994 - 134 en 2012 !

En matière d'accueil de la petite enfance, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ne consacre pas assez de budget à l'ONE qui, à son tour, limite ses interventions financières dans le secteur. Résultat : un relativement bon taux de couverture, mais toujours trop peu de places pour satisfaire la demande locale.

Par conséquent, la commune doit faire preuve d'inventivité si elle veut que ses tout-petits puissent bénéficier d'une place d'accueil.

Nous proposons :

- D'améliorer l'accueil de la petite enfance en augmentant le nombre de places et en soutenant la diversification des milieux d'accueil de type collectif ou familial de manière à mieux répondre aux besoins et aux horaires de chacun (gardes de nuit, accueils ponctuels, besoins particuliers des familles monoparentales ou nombreuses) et dans le respect du libre choix des parents.
- Offrir de nouveaux milieux d'accueil pour la petite enfance en intégrant des projets dans les grands dossiers urbanistiques.

- De faciliter la création de milieux d'accueil dans la Commune en mettant à disposition (moyennant une éventuelle location ou frais de restauration) des locaux inoccupés dans des écoles ou autres bâtiments publics voire dans des maisons pour aînés afin de renforcer le lien intergénérationnel.
- De susciter la collaboration des entreprises et/ou le partenariat avec d'autres communes pour la création de places d'accueil, en rappelant en outre les possibilités de déductions fiscales en vigueur depuis le 1er janvier 2003.
- De recentrer les structures existantes sur les moins coûteuses, ce qui dégagera des moyens importants pour de nouvelles initiatives quantitativement plus intéressantes.
- De développer les initiatives de co-accueillantes à domicile via des aides à la location de logements adéquats.
- En réservant des budgets annuels **d'aides directes aux jeunes parents** via des chèques-accueil qui seraient valorisables auprès des structures d'accueil qui n'ont pas pu obtenir de subside de fonctionnement de l'ONE et sont donc obligés de facturer le prix coûtant aux parents. Pour nous, un enfant = un enfant quel que soit le réseau qui l'accueille, subventionné ou non. La Ville prendra en charge la différence entre le prix réellement payé et le prix qui serait acquitté dans une structure subventionnée.

Une telle politique aura un effet d'entraînement économique sur l'offre dès lors qu'il ne faudra plus dépendre du bon vouloir de l'ONE et de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour ouvrir de nouvelles places.

Objectif : + 100 places sur la législature

Toutes ces nouvelles politiques auront un coût mais elles devront être financées par une meilleure gestion des services actuellement déficitaires et, surtout, à moyen terme via les moyens retrouvés en aide directe (Revenu d'Intégration Sociale) grâce à une politique efficace de prévention.

- Poursuite de l'amélioration et de la sécurisation des écoles et crèches.

La Jeunesse

Les organisations de jeunesse ont un rôle primordial à jouer dans le développement du jeune, que ce soit au niveau de l'épanouissement personnel, du travail pédagogique qu'elles effectuent ou de la formation des jeunes en vue de les muer en citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires (CRACS).

La Communauté française, les provinces et les communes participent au subventionnement des organisations et des mouvements de jeunesse de manière directe ou indirecte.

Financièrement les pouvoirs publics doivent poursuivre le soutien aux activités des organisations de jeunesse dans une logique de solidarité qui tienne compte des réalités de toutes les associations ainsi que de leur volume d'activités.

Nous pensons que la commune peut avoir un rôle plus actif que l'octroi de subsides aux diverses associations de jeunesse de la commune. **La Commune doit être à l'initiative d'événements ou d'activités faites pour / avec / par les jeunes.**

Enfin, nous devons **encourager toute initiative d'éducation à la citoyenneté et à la participation citoyenne des jeunes** sans oublier qu'un jeune d'aujourd'hui était un enfant hier et sera un jour un aîné. La politique de la jeunesse doit donc aussi être pensée en termes intergénérationnels... lors d'activités culturelles, sportives ou folkloriques diverses.

Nous proposons :

- De soutenir la **rénovation et la sécurisation des infrastructures** utilisées par les organisations de jeunesse sur la commune ;
- De mettre à disposition de la jeunesse (organisée ou non) des infrastructures, notamment en termes de locaux et favoriser le développement de clubs de jeunes. Ces locaux doivent être en bon état et accueillant, c'est aussi par là que passe l'apprentissage du respect des choses et d'autrui, pas question de « parquer » les jeunes n'importe où ! ;
- De favoriser les partenariats entre les bâtiments publics et le monde de la culture et les organisations de jeunesse afin de mettre à disposition des locaux, en période de vacances scolaires ou pendant les week-ends ;
- De défendre l'instauration d'un conseil consultatif de la jeunesse, où tout jeune, même ne faisant pas partie d'une organisation ou d'un mouvement de jeunesse, pourra s'exprimer ;
- De poursuivre le développement du conseil communal des jeunes ;
- De veiller à ce que les activités mises en place soient mixtes afin de favoriser l'égalité et la place des jeunes filles dans la société et l'interculturalité.

Louvain-la Neuve est propice au développement de politiques de la jeunesse. Le centre d'Ottignies est par contre moins fréquenté par les jeunes. Nous voulons qu'ils puissent aussi s'approprier, avec les moins jeunes, leur centre-ville.

Aussi, nous proposons une réflexion avec eux afin de rendre le centre ville plus attractif, plus vivant ! Pourquoi ne pas organiser des activités plus « jeunes » lors des fêtes de Wallonie par exemple ?

Les Personnes en situation de Handicap

Les motifs d'exclusion sont nombreux mais il en est un qui est plus notable que tous : le handicap, qu'il soit physique ou mental. Quand l'accès à la ville est rendu impossible parce que les trottoirs sont trop hauts, parce que les commerces ou les services publics ne sont pas accessibles ou en raison de places de parking inadaptées, la personne en situation de handicap peut développer un sentiment d'exclusion de la vie communale. **La commune doit mettre tout en oeuvre afin de rendre les services communaux et les voiries accessibles à tous.**

Nous proposons :

- De **systématiser les parkings réservés aux personnes atteintes d'un handicap** ;
- De **poursuivre l'aménagement des bâtiments publics, des voiries et des trottoirs** et faciliter l'accès aux transports en commun de façon à les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite et à celles souffrant de cécité ou de surdité ;
- De tenir compte des « usagers faibles » (personnes handicapées ou atteintes d'un déficit sensoriel, personnes âgées, etc.) dans les politiques de mobilité ;
- De soutenir l'accueil de jour et les associations qui viennent en aide aux personnes handicapées et à leurs familles ;
- De favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil et/ou scolaires ;
- **D'encourager le recrutement de personnes porteuses d'un handicap sur le territoire de la commune** et veiller à l'application des normes en vigueur concernant l'emploi dans les services publics ;
- De promouvoir le handisport et en faciliter l'accès ;
- De soutenir les associations culturelles pour personnes atteintes d'un handicap ;
- **D'engager ou former à l'administration communale, au moins une personne capable de communiquer en langue des signes.**

Nous souhaitons une politique de santé cohérente alliant proximité et efficacité.

Cette politique de santé sera menée en partenariat avec tous les prestataires de soins et de services locaux ainsi qu'avec les infrastructures et associations locales actives en la matière dont le cercle local des médecins généralistes, interlocuteur officiel en matière de santé publique mais aussi avec les relais provinciaux fédérateurs : CLPS (Centre Local pour la Promotion de la Santé), réseau toxicomanie assuétudes, ECCOSSAD (organisation des soins de santé de 1^{ère} ligne),...

Nous proposons :

- De **développer la médecine préventive par une information fiable** à travers le bulletin communal, les médias et des campagnes d'éducation à la santé concertées entre médecins généralistes, infirmières, kinésithérapeutes, pharmaciens, Clinique Saint Pierre,..
- De **favoriser le maintien chez eux le plus longtemps possible de nos concitoyens âgés, malades et/ou invalides**, via une meilleure coordination des soins à Domicile (CADO).
Et ce bien sûr sans négliger le partenariat avec toutes les autres infrastructures et initiatives existantes en la matière.
- **D'améliorer l'accessibilité aux soins** pour les plus fragilisés grâce à l'appui dynamique du CPAS et à une collaboration renforcée avec les divers prestataires de soins de santé de 1^{ère} ligne.

9. Logement

Au-delà de la croissance de la population, le nombre de ménages ne cesse d'augmenter en raison de la diminution de la taille moyenne des ménages : de 2,95 personnes par ménage en 1970, on passe à 2,30 en 2008. Dans les années à venir, nous aurons donc un besoin croissant de logements.

Ottignies-LLN compte aujourd'hui plus de 11% de logements sociaux. Ce chiffre est bien supérieur à la moyenne du Brabant wallon et cela grâce à différentes sociétés de logement social.

Nous ne souhaitons pas descendre en dessous de ce niveau car il s'agit d'un devoir de solidarité mais notre commune ne doit pas avoir vocation à accueillir toutes les difficultés sociales du centre du Brabant wallon. Cela ne correspond pas à la mixité sociale que nous défendons.

Les nouveaux projets devront offrir une vraie mixité en intégrant tout type de logements.

Enfin, parce que l'émancipation de chacun est au cœur de notre projet, nous souhaitons favoriser l'acquisition de logements sociaux par les locataires occupants.

Comme ailleurs dans le Brabant wallon, notre commune connaît une hausse continue des prix de l'immobilier. La plupart des jeunes doivent donc « s'exiler ». Nous souhaitons permettre à des jeunes ottintois-néo-louvanistes de devenir propriétaire dans leur commune.

Nous proposons :

- De garantir les investissements nécessaires à la rénovation **lourde et aux économies d'énergie dans le parc immobilier public.**
- **D'encourager la vente aux locataires occupants.**
- De créer encore **150 nouveaux logements publics locatifs** sur la législature via les Sociétés de Logements de Service Public (SLSP). Il y a environ 200 demandes de ménages de la Ville en attente.
- De **créer des logements d'attente gérés par la Ville.** Le système à points mis en place par le Gouvernement wallon ne permettant pas de réserver les logements publics des SLSP prioritairement à nos habitants, **la Ville doit pouvoir offrir une possibilité d'hébergement d'urgence à tous ses citoyens en difficulté sociale.**

Pour ce faire, elle conventionnera avec les SLSP un nombre suffisant de logements sociaux qu'elle prendra directement en location. Ces logements hébergeront exclusivement des citoyens d'Ottignies – Louvain-la-Neuve en attente d'une attribution dans un logement social géré par une SLSP.

La Ville y réservera en priorité l'accès à ses concitoyens domiciliés.

- **De créer des logements acquisitifs à prix raisonnable.** Le secteur immobilier privé atteint des niveaux tels que nos jeunes ménages n'arrivent plus à acquérir un logement dans leur propre commune. Il y a donc un besoin public non rencontré par le secteur privé, et la Ville doit dès lors y répondre avec tous les outils dont elle dispose.

500 nouveaux logements et/ou terrains à bâtir à coûts modérés seront initiés sous la législature via une collaboration active avec la Régie foncière provinciale, les SLSP, et tous les autres opérateurs potentiels pour autant qu'ils puissent apporter un appui efficace aux projets.

- Utiliser les outils publics existants pour agir activement sur la gestion des réserves foncières disponibles, et en créer de nouvelles via une politique d'aménagement du territoire qui permettra de mettre sur le marché immobilier des biens et terrains d'une valeur inférieure au marché et accessible à la classe moyenne.
- **D'offrir une aide fiscale locale à l'acquisition de son logement.**

Nous mettrons en place ce mécanisme d'aide **par le remboursement des centimes additionnels communaux au Précompte Immobilier**. Moyennant le respect de certains critères (ancienneté dans la commune, niveau maximum de revenu et de revenu cadastral,...), la part communale du précompte immobilier sera remboursée pendant les 7 premières années :

- a. Aux acquéreurs de leur premier logement et âgés de moins de 35 ans
 - b. Aux locataires de logement sociaux qui se portent acquéreurs de leur logement
 - c. Aux acquéreurs de logements moyens construits et/ou subventionnés par les pouvoirs publics ou des sociétés mandatées par ceux-ci
- D'imposer un **quota de logement à prix modéré** dans les charges d'urbanisme des futurs grands projets immobiliers (Voir Courbevoie et zone Athena).